



Liste des communes et EPCI du périmètre d'étude 2025-2040



43 communes des Alpes-de-Haute-Provence, 04 :

Aubenas-les-Alpes ; Banon ; La Brillanne ; Céreste-en-Luberon ; Corbières-en-Provence ; Cruis ; Dauphin ; Fontienne ; Forcalquier ; L'Hospitalet ; La Rochegiron ; Lardiers ; Limans ; Lurs ; Mane ; Manosque ; Montfuron ; Montjustin ; Montlaux ; Montsalier ; Niozelles ; Ongles ; Oppedette ; Pierrerue ; Pierrevert ; Redortiers ; Reillanne ; Revest-des-Brousses ; Revest-du-Bion ; Revest-Saint-Martin ; La Rochegiron ; Sainte-Croix-à-Lauze ; Saint-Étienne-les-Orgues ; Saint-Maime ; Saint-Martin-les-Eaux ; Saint-Michel-l'Observatoire ; Sainte-Tulle ; Saumane ; Sigonce ; Simiane-la-Rotonde ; Vachères ; Villemus ; Villeneuve ; Volx.

57 communes du Vaucluse, 84 :

Ansouis ; Apt ; Auribeau ; La Bastide-des-Jourdans ; La Bastidonne ; Beaumettes ; Beaumont-de-Pertuis ; Bonnieux ; Buoux ; Cabrières-d'Aigues ; Cabrières-d'Avignon ; Cadenet ; Caseneuve ; Castellet-en-Luberon ; Cavaillon ; Cheval-Blanc ; Cucuron ; Gargas ; Gignac ; Gordes ; Goult ; Grambois ; Jocas ; Lacoste ; Lagarde-d'Apt ; Lagnes ; Lauris ; Lioux ; Lourmarin ; Maubec ; Ménerbes ; Mérindol ; Mirabeau ; La Motte-d'Aigues ; Murs ; Oppède ; Pertuis ; Peypin-d'Aigues ; Puget ; Puyvert ; Robion ; Roussillon ; Rustrel ; Saignon ; Saint-Martin-de-Castillon ; Saint-Martin-de-la-Brasque ; Saint-Pantaléon ; Saint-Saturnin-lès-Apt ; Sannes ; Sivergues ; Taillades ; La Tour-d'Aigues ; Vaugines ; Viens ; Villars ; Villelaure ; Vitrolles-en-Lubéron.

* Communes actuellement adhérentes au syndicat mixte du parc (78)

7 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale :


4 communautés de communes (CC) : CC Pays d'Apt Luberon (84) ; CC Territoriale Sud Luberon (84) ; CC Haute-Provence Pays de Banon (04) ; CC Pays de Forcalquier-Montagne de Lure (04)

2 communautés d'agglomération (CA) : CA Durance Luberon Verdon (04) ; CA Luberon Monts de Vaucluse (84)


1 métropole Aix-Marseille : seule la commune de Pertuis est concernée.

* EPCI actuellement adhérents au syndicat mixte du parc (5)





Parc
naturel
régional
du Luberon



#Luberon2040

Territoire du Parc naturel régional du Luberon


Charte 2025 - 2040

Le périmètre d'étude
#Luberon2040

Légende

EPCI

- CA Luberon Monts de Vaucluse (LMV)
- CC Pays d'Apt Luberon (CCPAL)
- CC Haute-Provence Pays de Banon (CCHPPB)
- CC Pays de Forcalquier
- Montagne de Lure (CCPFML)
- CA Durance-Luberon-
- Verdon Agglomération (DLVA)
- CC Territoriale Sud Luberon (COTELUB)
- Métropole d'Aix-Marseille-Provence (AMP)
- Périmètre d'étude du Parc 2025-2040
- Limites départementales
- Limites communales
- Ville de plus de 5 000 habitants



0 2.5 5 km

Date: 25/07/2024
Sources : PNIL ©IGN BD TOPO ©SIGN RGE ALTI, Landat 7
Cartographie : A. HAMEL-ST-PMR-PACA-Luberon
./ref_parc_npl.j

